« Parallèle 5 » du 3/8 1952

# Distinctions Honorifiques

*Par arrêté préfectoral du 23 Janvier 1952, la Médaille d'Argent du Travail a été décernée aux personnes ci-après :*

Mme FUMÉLÉ Marie Fernande, employée de commerce des Etablissements *Zéphir* à Cayenne. Mme DUCHANGE Lydie, employée de la Compagnie Générale Transatlantique à Cayenne. Mme MAGNAN Renée, employée de la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Saint-Laurent.

Mlle NEWTON Juliette docker à la Compagnie Générale Transatlantique à Cayenne.

M. PAWILOWSKY Georges, employé à la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Cayenne. M. TOME Henry, employé à la Compagnie Générale des Antilles Française *F. Tanon* et Cie à Cayenne. M. PACOME Joseph, chauffeur de camion à la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Saint-Laurent. M. ENDDELMOND Valois, comptable de la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Saint-Laurent. M. PAWILOWSKY Jean, employé de la Compagnie Générale des Antilles Française *F. Tanon* et Cie à Saint-Laurent. M. PYRAMIDE Jules Désiré, employé de la Maison *Boudinot*, à Cayenne. M. AZUR Mathieu, employé de la Compagnie Générale Transatlantique à Cayenne. M. HU YEN TACK Edouard, employé de la Compagnie Générale Transatlantique à Cayenne. M. SENELIS Pierre, contre-maître de la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Cayenne. M. ULLMO Charles, comptable de la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Cayenne. M. SEBELOUE Julien, employé de la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Cayenne, M. ROBINSON Paul, Gérant de la succursale de la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Mana M. ROMANEE Hubert, gérant de la succursale de la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Régina.

*La Médaille d'Honneur du Travail en Vermeil est décernée aux personnes dont les noms suivent :*

M. SÉNÉLIS Pierre, contre-maître de la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Cayenne. M. TOME Henry, employé à la Compagnie Générale des Antilles Françaises *F. Tanon* et Cie à Cayenne.

*Par décret en date du 9 Février 1952, la décoration du Mérite Agricole a été conférée aux personnes dont les noms suivent :*

M. AZOR Abel, cultivateur à Kourou. M. BAFAU Edouard, cultivateur à Malmanoury. M. CAMAN Paul-Ernest, cultivateur à Tonnégrande. M. CAPILLO Cécilien, cultivateur à Cayenne. M. ELISSEE Euloge, cultivateur à Matoury. M. GOURGES Georges, cultivateur à Iracoubo. M. MEMEDAILLE François, cultivateur à Mana. M. MOUTANA Auguste, agriculteur à Mana.

Mme PATIENT Vénus, culvatrice à Mana.

M. RINO Robertin, cultivateur à Iracoubo. M. SULBERT Joseph-Corceni, cultivateur à Iracoubo.

« Parallèle 5 » est heureux d'adresser aux nouveaux promus ses vives félicitations.

*
* *

Du Bulletin Officiel des Décorations, médailles et récompenses du Samedi 12 Janvier 1952, nous extrayons le passage suivant :

Par arrêté ministériel du 28 Décembre 1951 la médaille d'Honneur de la Police Française a été attribuée à

MM. DIMANCHE Théodule ex-brigadier de Police. EDON Etienne. LEUWIN Henri. FURZE Zuléma et THEMAR Rémus.

Cette distinction particulièrement appréciée est une digne récompense du dévouement et des qualités dont ont fait preuve les gardiens de notre sécurité.

« Parallèle 5 » leur adresse ses vives félicitations.

# OUS

deux raisons principales : tout d'abord l'extrême richesse de la forêt guyanaise et, d'autre part, la possibilité d'utiliser le réseau fluvial tant pour le transport des bois que pour la production d'énergie électrique destinée au fonctionnement des usines de pâte à papier.

L'emplacement de la Guyane à égale distance de l'Europe, des Etats-Unis et de la région industrielle de l'Amérique du Sud est un élément très favorable à l'écoulement de cette production.

MM. Quintana et Leone, ont ajouté que la France qui a conçu et réalisé l'usine pilote d'Abijan pour le compte de la Régie Industrielle de la Cellulose Coloniale saura bien exploiter les très importantes possibilités de production de cellulose offerte par la forêt guyanaise.

Avant de nous quitter ils nous ont fait savoir qu'ils se disposaient à adresser à la C.E.P.A.L. et à la F.A.O. un rapport sur les capacités de production de la Guyane Française et ont émis l'espoir de voir leurs propositions prises en considération par l'envoi d'une nouvelle mission chargée de rechercher les emplacements favorables et d'étudier un plan de mobilisation et de traitement des bois convenant pour la fabrication de la pâte à papier.

## ARRIVÉES ET DÉPARTS

*Parmi les passagers arrivés par la voie aérienne au cours du mois de Mars, nous avons pu noter :*

M. Jean MARIE, Président de la Compagnie Générale Transatlantique. M. LACHENEZ-HEUDE, Représentant Général de la Compagnie Générale Transatlantique. M. BATICLE, Inspecteur Général des Pont et Chaussées. M. CHOUBERT, Directeur de Recherches à l'O.R.S.O.M. et Madame. M VIRENQUE, Magistrat. M. GIBRIN, Directeur de l'Aéronautique Civile aux Antilles. M. MARTEL, Chef du Service des Mines et Madame. M. MASSE, Professeur, et Madame. M. WAIRY, Industriel. M. LEONE, Industriel Chimiste. M. QUINTANA, Ingénieur. M. TOULOUSE Eugène, Adjudant-Chef et Madame. M. CHANDAY Luc, Sous-Officier, et Madame. M. TIBURCE Arthur, Sous-Officier, et Madame. M. VOGEL Robert, Chef Comptable, M. BLAJAN.

*Parmi les partants :*

M. Jean MARIE, M. LACHENEZ-HEUDE. M. TELMON, Directeur des Douanes, et Madame. M. BATICLE. M. OTHILY. M. GIBRIN. M. PAILHOUS, Receveur de l'Enregistrement. M. LEROND, Inspecteur Central des Contributions Directes, et Madame. M. QUINTANA. M. LEONE. M. COYAUD Yves, Ingénieur. M. SITTERLE, Employé des P.T.T., et Madame. M. RIGAUD, Employé des P.T.T. M. NUTCHEY, Chef-Comptable, et Madame.

## BAPTÈME DE LA VEDETTE « SAINTE-MARIE »

Le 15 Mars 1952 à 15 h. l'appontement *Tanon* était devenu l'endroit le plus sélect de Cayenne. Toutes les personnalités de notre Département, M. le Préfet et Mme VIGNON en tête assitaient au baptême d'une nouvelle unité de cabotage, la Vedette « Sainte-Marie », que le sympathique Patron avait ornée de fleurs et de banderolles.

Après que le R.P. LECOU eut procédé à la cérémonie religieuse, Mme Daniel GRANT, la marraine du navire, assistée du parrain, M. BUY, Directeur de la Banque de la Guyane, brisa la bouteille de champagne traditionelle. Au son d'une musique entrainante l'assistance, parmi laquelle on remarquait M. ROUSSEL Secrétaire Général, M. et Mme BOUDINOT, M. et Mme TANON et bien d'autres, firent une promenade en mer à l'issue de laquelle on se sépara à 17 h.30, après avoir félicité le Patron, M. GERAD Joseph qui a tout mis en œuvre pour armer ce bateau auquel nous souhaitons un bel avenir dans notre Guyane Française.